



Éducation.

Politzer et Maxime-Marchand ne passeront pas en REP +

Reçus par la directrice d'académie, des enseignants du collège Politzer et de l'école Maxime-Marchand n'ont pas obtenu gain de cause pour un passage en REP +.

« **On ne sera pas REP +. On ne fait pas partie des critères** », dévoile sans ambages Murielle Bulté, CPE du collège Georges-Politzer. Un petit groupe d'enseignants de l'école Maxime-Marchand et du collège Politzer était reçu par la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Françoise Moncada, et par son adjoint, Frédéric Marchand, en compagnie de parents d'élèves et d'un représentant de Force ouvrière. « **C'est audible ce que dit M^{me} Moncada. On n'est pas dans la protestation** », note Lisa Covo, professeure d'anglais. Le rendez-vous s'est d'ailleurs bien passé, selon les participants, qui estiment avoir été « **très bien reçus** ».

L'école et le collège situés dans le quartier de La Madeleine sont déjà classés Réseau d'éducation prioritaire (REP). Ce qui octroie une prime aux enseignants qui y travaillent (une centaine d'euros). Selon les critères définis par le ministère de l'Éducation nationale, basés sur la mixité sociale et l'indice de position sociale (un outil utilisé par l'Éducation nationale pour déterminer les moyens alloués à chaque établissement), Politzer est à sa juste place et n'a pas besoin d'un reclassement. Par ailleurs, l'inspection d'académie avance que l'établissement a déjà reçu des moyens supplémentaires par le passé et que les effectifs par classe sont en baisse. « **Mais on perd notre mixité** », déplore Murielle Bulté. « **Des élèves essayent d'éviter Politzer.** »

« Ce que l'on veut, c'est du temps et de la sécurité »

Une situation problématique, surtout pour l'école Maxime-Marchand, dont l'indice de position sociale est de 65,2 (alors que la moyenne française est de 103, écoles et collèges confondus) et qui coche toutes les cases pour intégrer le Réseau d'éducation prioritaire +, selon ses enseignants. Mais impossible pour l'école d'y entrer puisqu'elle dépend du collège Politzer. « **C'est frustrant, parce que ça impacte notre quotidien** », regrette Émeline Woltz, enseignante en CE2 dans l'école de 475 élèves.

Un passage en REP + serait synonyme, pour Maxime-Marchand et Politzer, de nouvelle prime et d'une pondération des effectifs. « **On s'en fiche de la prime. Ce que l'on veut, c'est du temps et de la sécurité** », martèle Murielle Bulté.

Si le rendez-vous avec l'académie n'a pas été couronné de succès, les enseignants sont cependant ressortis avec des « **nouvelles encourageantes** ». 100 à 150 places en établissement spécialisé seront créées pour les élèves en grande difficulté et douze classes Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) vont être ouvertes.

Cyrill Roy



Quelques enseignants du collège Georges-Politzer et de l'école Maxime-Marchand réunis après qu'un petit groupe a été reçu par la directrice académique. C. R